1. Récapitulatif de la proposition

Titre de la proposition : Impacts des mesures de préservation des grands sites naturels

Responsable de l'équipe scientifique : Vincent VLÈS (Pr)

<u>Composition de l'équipe scientifique</u>: Sylvie CLARIMONT (MC), Emeline HATT (MC), Véronique MOULINIÉ (DR), Jacinthe BESSIÈRE (MC), Rémi BÉNOS (Dr), Pierre TORRENTE (I), Anne RAZOUS (AI), Gaëlle DELETRAZ (IE), Michèle PERREAUX-PROGNON (T)

<u>Articulation avec d'autres programmes de recherche nationaux ou étrangers</u>: TRATSO (Trajectoires des aires et stations touristiques: http://www.msha.fr/tratso/ et http://trast2015.com/index.php

Résumé de la proposition :

- 1—Problématique. La mise en tourisme des patrimoines, et notamment des patrimoines naturels, met au jour des enjeux politiques et économiques autour de lieux convoités et des grands sites naturels. Dans cette optique se pose de façon conjointe à l'innovation technologique ou touristique de gestion des flux et de leurs retombées économiques, sociales, environnementales, de problème de la gouvernance et notamment de l'anticipation dans des contextes variés de prise de décision par les décideurs. À l'heure de la transition touristique, la question de lanciliation entre la protection des milieux et la fréquentation touristique demeure posée. La gestion des sites classés ou inscrits bénéficiant d'une forte notoriété se doit donc de combiner la protection (interdiction générale de modifier l'aspect des lieux) et la valorisation, essentielles à l'économie touristique dans un contexte souvent contraint. La « restauration de l'esprit des lieux » doit également permettre d'améliorer les conditions d'ouverture au public et la qualité de la visite. Quelle est l'efficacité, en la matière, des mesures mises en œuvre ? Quel est l'impact des actions visant à réduire l'accessibilité au site non seulement sur le plan économique, mais aussi social, politique et environnemental ? Comment apprécier ces impacts en termes tant quantitatifs que qualitatifs ?
- <u>2— Objectifs.</u> Depuis les années 1980, plus de 2 000 documents ont été publiés sur les impacts liés à la « surfréquentation » des sites naturels et à leur capacité de charge optimale dans le monde, mais très peu en France. Le présent projet vise à compléter ces recherches en approfondissant l'application, en matière de gouvernance, de l'utilisation des techniques d'évaluation qualitative des capacités de charge, en améliorant la connaissance des impacts économiques, sociaux, politiques, environnementaux des flux dans des grands sites patrimoniaux naturels en France. Il s'agira aussi d'analyser, avec les outils de l'ethnologie, en recourant à des entretiens libres, la façon dont les habitants « vivent » un grand site et ses transformations symboliques et pratiques liées à l'inscription UNESCO. Celle-ci a-t-elle modifié leurs usages des lieux ?
- 3— Méthodes. Six terrains d'étude feront l'objet de la recherche (études des fréquentations et de leurs impacts, examens des mesures de gestion des flux, entretiens auprès des gestionnaires, focus habitants pour certains sites). Au-delà de l'observation directe et de l'analyse de la littérature technique et scientifique, indispensables, on souhaite évaluer les dispositifs de gestion de la capacité d'accueil et des modes de gouvernance développés par les gestionnaires des grands sites naturels. Après une première série d'entretiens libres, réalisés auprès des techniciens compétents, on optera pour des entretiens de type semi-directif afin d'approfondir l'analyse vis-àvis des gestionnaires et des visiteurs, et pour une étude ethnologique auprès de la population. Dans deux de ces sites, l'un littoral, l'autre de montagne, une enquête sera menée auprès des visiteurs afin de déterminer l'impact de la restriction de l'accès sur leur expérience de visite. Quel est le regard porté par les visiteurs (touristes et habitants) sur ces mesures de gestion des flux censées améliorer la qualité de la visite en préservant « l'esprit des lieux » ? En quoi celles-ci affectent-elles leur expérience du lieu ?
- 4— Résultats attendus. Sur les 6 sites choisis, l'équipe s'engage à :
- 1 faire un bilan concret, opérationnel puis une mise en perspective théorique de la mise en œuvre des expériences d'optimisation des flux de sites naturels exceptionnels en France et dans l'espace transfrontalier Sud, examiner la perception des mesures de gestion des flux par les visiteurs et les habitants (année 1),
- 2 établir une comparaison des méthodes et des résultats obtenus, avec leurs effets négatifs et positifs et les replacer dans le champ expérimental international (année 2),
- 3 en tirer un « carnet d'expériences » sous forme de bilan de « bonnes pratiques » ou « d'expériences remarquables » (année 2).